

Compte rendu du conseil municipal du 29 octobre 2020

Etaient présents :

RENARD Pascal – DURAND Marina – THEBAUT Patrice –DELAUNAY Patricia –
LECOURT Alain – GILET Stéphane – ROCHER Gaëlle – DAGUIER Miguel – PIEAU
Mireille – HEURTEBIZE Grégory – DESLANDES Stéphanie – LECHAT Pascal

Absents : LE ROUX Laure– FORGET Jean-François - RICHARD Séverine

Mme LE ROUX Laure a donné procuration à M. THEBAUT Patrice

Mme RICHARD Séverine a donné procuration à M. RENARD Pascal

M. FORGET Jean-François a donné procuration à M. HEURTEBIZE Grégory de
20h à 20h30

Secrétaire de séance : LECHAT Pascal

Nombre de conseillers

En exercice	15
Présents	13
Votants	15

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h04 et constate que le quorum est atteint.

Le conseil municipal débute par une minute de silence en la mémoire de Samuel PATY.

1. Règlement intérieur

Monsieur le Maire explique que les communes de plus de 1000 habitants doivent se doter d'un règlement intérieur. Le règlement intérieur a été envoyé à l'ensemble des membres du conseil municipal.

Arrivée de Jean François FORGET à 20h25

Le règlement intérieur est approuvé par le Conseil Municipal.

<u>VOTE :</u> Pour : 12 Contre : 3
--

2. Cantine Repas fourni par la mairie de Mayenne

Monsieur le Maire explique que nous avons dû acheter des repas à la mairie de Mayenne les 08 – 09 et 14 septembre 2020.

Lors du conseil municipal du 16 septembre 2020, une délibération devait être rendu afin de répartir les coûts entre les familles et la mairie (en 50/50).

Le Conseil Municipal approuve la répartition des coûts de repas à 50/50 entre les familles et la mairie.

<u>VOTE :</u> Pour : 12 Contre : 3
--

3. Nomination du référent Sécurité

Monsieur le Maire explique que nous devons nommer un référent Sécurité pour la commune.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la désignation de Mme DELAUNAY Patricia en tant que référente Sécurité

<u>VOTE :</u> Pour : 15 Contre : 0
--

4. Permis de démolir

Monsieur le Maire explique que nous devons délibérer afin d'autoriser le maire à délivrer des permis de démolir.

L'autorisation de délivrer les permis de démolir à Mr le Maire est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

<u>VOTE :</u> Pour : 15 Contre : 0
--

5. Questions diverses

- **Service prestation de Mayenne Communauté** : adhésion de la Bazoge à hauteur de 5000€ par an pour réessayer. Prestations uniquement pour des « points-à-temps ».
- **Signalisation routière** : achat de peinture pour refaire les marquages des 13 passages piétons de la commune soit 369.30€ de peinture.
- **Championnat de France Militaire de Duathlon** : nous pourrions être sollicité pour les accueillir (500€ + cout induits eau et électricité)
- **Demande de M. Lemétayer** : pour la pose d'un portail sur la voie communale. Voir avec lui si d'autres solutions sont possibles.
- **Incident du 23/09/2020** : canalisation cassée à Montpinçon
- **Incident du 24/09/2020** : fuite d'eau dans la classe de Mme Deroux
- **Arrêté municipal pour la fermeture de la VC 107**
- **Réparations et interventions diverses** :
 1. Projecteur terrain de foot
 2. Arbre sur voie verte vers Aron
 3. Caillou sur terrain de foot
- **Porte de l'atelier communal** : différentes possibilités en cours d'évaluation (devis de remplacement, devis de réparation, diagnostic moteur...)
- **Distributions des masques** : 11 permanences réalisées durant l'été et le 26/09/2020.
- **Réunion du 30/09/2020 avec le personnel communal** : sur les horaires de travail et la COVID.
- **Intervention à prévoir sur voie verte (vers Aron)** par Benoit Maurice TP
- **Travaux du restaurant la Gourmandine**
- **Repas des aînés** : un cadeau sous forme de panier avec produits locaux est à l'étude.
- **Nettoyage du cimetière** : réalisé par des conseillers municipaux le 17/10/2020
- **Cérémonie du 11 novembre** : Pas le droit aux invités
- **Groupe de travail pour l'aménagement du bourg** : 8 habitants et 9 conseillers participent à ce groupe de travail.
- **Epandage des boues de la station d'épuration**
- **Loyers du restaurant pendant le confinement** à voir s'il sera reconduit ?
- **Intervention sur les marches de l'école** par l'entreprise Martel.
- **Achat vidéoprojecteur** pour 2 classes
- **Bulletin municipal** en cours d'élaboration
- **Application PanneauPocket** pour améliorer la communication auprès des habitants de la Bazoge.

Monsieur le Maire clôt la séance à 23h20.